

Les banques confirment auprès de Bruno Le Maire avoir tenu leurs engagements

Six mois après s'être engagées auprès du Président de la République à la mise en place de mesures en faveur du pouvoir d'achat pour l'ensemble des particuliers et notamment les populations en situation de fragilité financière¹, les banques ont rencontré ce 19 juin Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances. Présentes au quotidien aux côtés de leurs clients, les banques rappellent qu'elles ont été la seule industrie à prendre des mesures fortes et transversales dans le contexte d'urgence économique et sociale de la fin de l'année 2018. Elles ont confirmé à Bruno Le Maire que tous leurs engagements ont été mis en œuvre, à savoir :

- Aucune hausse de tarifs de services bancaires pour les particuliers n'a été appliquée en 2019.
- Comme a pu le constater l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire², chaque banque a mis en place, pour les clients identifiés en situation de fragilité financière, un plafonnement global des frais d'incidents de paiement permettant de réduire très significativement les frais facturés. L'OIB indique ainsi : « Les premiers résultats du suivi de ces engagements applicables au 1^{er} février 2019 font en effet apparaître une forte mobilisation de la profession, pour mettre rapidement en place ce dispositif de plafonnement ».
- Les banques proposent des offres de financement à des conditions préférentielles (qui peuvent notamment porter sur les taux, les frais de dossier, ou les conditions d'assurance pour les véhicules), permettant à leurs clients de financer plus facilement des équipements de la maison moins énergivores (chaudières...) ou un véhicule propre neuf ou d'occasion. Pour l'acquisition d'un véhicule, elles proposent le financement global de l'opération pour les clients qui le demandent, y compris le préfinancement du montant de la prime de conversion dans l'attente de son versement par l'Etat au client, lorsque les projets y sont éligibles.

Les banques ont par ailleurs confirmé au ministre la poursuite de la mise en œuvre de leurs [engagements, pris auprès de lui, en septembre 2018](#).

Pour Laurent Mignon, Président de la Fédération bancaire française (FBF) : « *Engagements pris, engagements tenus ! Les banques ont relevé le défi et mis en place, dans des délais très courts, l'ensemble des mesures pour lesquelles elles s'étaient engagées auprès du Président de la République au mois de décembre. Outre leur mission de financement de l'économie, les banques sont engagées pour l'inclusion bancaire, avec pour objectif de proposer aux clients en situation de fragilité financière des solutions pour favoriser un retour rapide à la normale. Elles jouent aussi un rôle clé dans le financement de la transition énergétique des particuliers. Rendez-vous est pris d'ici la fin de l'année pour confirmer avec le ministre que nos autres engagements pris en septembre dernier seront bien tenus* ».

CONTACTS

Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr

Jenny SENSAU : 01 48 00 50 52 – jsensiau@fbf.fr

FBFservicepresse@fbf.fr

[@FBFFrance](#) [@BarbatLayani](#)

¹ La Banque de France a estimé les mesures prises par les banques à 600 millions d'euros annuels

² [Communiqué de presse de l'OIB du 17 juin 2019](#)